



A Metz, le 9 janvier 2026.

MOTION DE SOUTIEN

Non au déplacement forcé de Auxerre à Dijon de Vincent PSALMON, agent du CNFPT (Auxerre-Dijon = 150 kilomètres !)

Vincent PSALMON, agent du CNFPT de l'antenne de Yonne à Auxerre, subit une mobilité géographique forcée à Dijon, soit à 150 kilomètres de chez lui.

En effet, Vincent PSALMON a alerté son employeur, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale – établissement public national paritaire en charge de la formation professionnelle des fonctionnaires territoriaux- sur la dégradation des conditions de travail des agents de l'antenne de Yonne suite à la réorganisation des services et la fusion des délégations régionales Bourgogne et Franche Comté.

La réponse de l'employeur à cette alerte est de lui imposer une mobilité géographique forcée de plus d'une centaine de kilomètres.

A travers cette mesure, c'est l'engagement d'un militant syndical pour la défense des conditions de travail des agents du CNFPT qui est visé.

La CSD-CGT Moselle demande l'abandon de la mutation forcée à Dijon, le maintien de la résidence administrative de Vincent PSALMON à Auxerre.

Le collectif d'animation.